

Sous ce titre « Quatre cents ans de Concordat, » M. l'abbé Baudrillart, avec l'autorité que lui donnent ses travaux historiques antérieurs, expose en sept chapitres l'histoire du régime concordataire dans notre pays depuis ses origines lointaines au quinzième siècle jusqu'au dépôt du rapport de M. Briand sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905. Il montre que le régime concordataire n'est pas responsable des méfaits qu'on lui impute. Il n'a pas empêché l'Eglise de remplir sa mission ; il n'a pas fait un épiscopat servile, incapable de parler quand il fallait parler ; il n'a pas davantage donné un épiscopat révolté contre l'Etat ou peu soucieux de ses intérêts ; il a accordé à l'Etat les garanties dont celui-ci a besoin dans un pays centralisé comme le nôtre ; il a maintenu la paix des consciences et permis aux catholiques de contribuer au bien public et au progrès général ; et cela sous tous les gouvernements qui ont été des gouvernements vraiment nationaux et non des gouvernements de parti. Sa suppression ne peut qu'aggraver l'état de choses présent. Le volume de M. Baudrillart se termine par une bibliographie méthodique, précieuse pour tous les chercheurs et les politiques désireux de se mettre au courant.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (7^e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 12 fr. par an. DIRECTEUR, Mgr E. Méric, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de mai :

Carl du Prel (Mgr E. Méric) — Etude sur la force nerveuse (Dr Paul Joire) — Le miracle d'après saint Thomas d'Aquin (Fr J.-D. Folghera) — Excursion dans la Chiromancie (*suite*) (Georges Bois) — Le Purgatoire (X.) — Variétés.